

# Retraites, Covid : une conjoncture qui révèle les forces et faiblesses du syndicalisme français

Par Karel Yon, sociologue, IDHE.S (Université Paris-Nanterre, CNRS)

*De la réforme de retraites à la crise sanitaire, les événements des derniers mois ont révélé un mouvement syndical affaibli mais toujours combatif pour rompre avec « le désordre néolibéral » qui devient de plus en plus clair. Son succès dépendra d'un engagement renouvelé des militant.es combiné à un vrai dialogue avec les diverses forces politiques de gauche.*

Le mouvement contre la réforme des retraites n'était pas terminé quand la décision du confinement est survenue en France<sup>1</sup>. Alors que le pouvoir avait voulu profiter du coronavirus pour hâter l'adoption de la réforme<sup>2</sup>, il a finalement dû renoncer à ce coup de force. Lors de sa première conférence de presse présentant les conditions du confinement, le 16 mars 2020, le président de la République Emmanuel Macron annonçait la suspension de toutes les réformes en cours pour se concentrer sur la lutte contre l'épidémie, « à commencer par la réforme des retraites ». Au moment d'écrire ces lignes, la perspective de son abandon pur et simple était même évoquée dans la majorité gouvernementale.

Même si les préoccupations d'hier peuvent sembler bien lointaines face aux urgences du moment, le mouvement de l'hiver 2019-2020 résonne encore dans notre actualité. Il a mis en lumière la centralité autant que les faiblesses du syndicalisme français, un effet révélateur que la crise pandémique prolonge. Pris entre les injonctions contradictoires du confinement et de la poursuite de l'activité économique, beaucoup de salariés se tournent vers les syndicats.

Ces derniers sont en première ligne pour informer les salariés sur leurs droits dans ce contexte extraordinaire et exiger avec eux des conditions de sécurité sanitaire minimales. Ils ont multiplié droits d'alerte et préavis de grève, saisissant parfois la justice pour imposer aux employeurs la protection de la santé des salariés, comme l'a par exemple illustré la condamnation d'Amazon France. Les syndicats sont d'autant plus incontournables que l'opposition parlementaire est peu audible en raison de la perturbation du fonctionnement ordinaire des institutions politiques. Mais leur fragilité n'en est aussi que plus visible dans un contexte où nombre d'employeurs saisissent

---

<sup>1</sup> Ce texte reprend des éléments d'analyse présentés dans plusieurs autres textes (Yon, 2019, 2020a, 2020b, 2020c). S'il traite du syndicalisme « en général », il porte en réalité sur le syndicalisme en tant qu'opérateur de la conflictualité sociale et laisse de côté les fractions du monde syndical qui se sont désolidarisé du mouvement. L'analyse du mouvement au prisme des différentes lignes syndicales mériterait une analyse à part entière. Sur le pluralisme syndical en France, voir (Giraud et al., 2018).

<sup>2</sup> C'est à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire théoriquement consacré à la lutte contre la pandémie que le Premier Ministre avait annoncé, le 29 février, le déclenchement de la procédure parlementaire d'urgence censée accélérer l'adoption du projet de loi.



l'opportunité du choc épidémique pour s'affranchir des règles du Code du travail et court-circuiter les syndicats, encouragés en cela par le gouvernement<sup>3</sup>.

Revenir sur le mouvement des retraites paraît à cet égard d'autant plus important que son déroulement, la façon dont il s'est inscrit dans le sillage de mobilisations antérieures, tout en rompant avec elles sur certains points décisifs, ouvrent des pistes nouvelles pour réfléchir au redéploiement du mouvement syndical et à la place du travail dans notre société.

## La longue histoire des résistances

La mobilisation contre l'instauration d'un « système de retraite universel » s'inscrit dans la longue histoire des résistances à la restructuration du capitalisme français, que rythment les grands mouvements sociaux de 1995, 2003, 2006, 2009-10, 2016-17-18. Les travaux sur la convergence des régimes de relations professionnelles en Europe ont montré que la France, en dépit du rôle central de l'État dans son économie politique, a connu des transformations analogues aux autres pays européens, ouvrant ainsi une voie française vers le néolibéralisme (Baccaro, Howell, 2017).

Depuis les années 1980, l'interventionnisme étatique a été réorienté vers la décentralisation de la négociation collective, la flexibilisation des règles d'emploi et le développement de formes de représentation des salariés distinctes des syndicats. L'influence des syndicats dans le domaine de la protection sociale a été considérablement réduite au fil des réformes qui renforçaient la tutelle étatique sur ces institutions et qui, au nom de la lutte contre les déficits publics, encourageaient des solutions subsidiaires en matière de santé et de retraite recourant aux marchés financiers.

Haut-fonctionnaire devenu banquier d'affaires, situé à la jonction des mondes de la politique et de la finance, Emmanuel Macron incarne ce projet « modernisateur » qui unit, par-delà leurs sensibilités politiques, les élites administratives et patronales françaises depuis plusieurs décennies (Amable, 2017). S'il a remporté l'élection présidentielle de 2017 en se démarquant de son prédécesseur, le socialiste François Hollande dont il avait pourtant été successivement secrétaire général adjoint et Ministre de l'Économie, c'est donc sans surprise qu'Emmanuel Macron a non seulement maintenu le cap des réformes mais aussi accéléré leur mise en œuvre.

Après les ordonnances de l'automne 2017 sur le droit du travail, dénoncées par les syndicats comme la version « XXL » de la loi Travail adoptée au printemps 2016, la fin du statut des cheminots, les réformes de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle, et la loi de transformation (managériale) de la fonction publique, la réforme des retraites devait clore cette intense séquence réformatrice. En faisant des retraites un système universel par points géré par l'État, il s'agissait d'effacer définitivement la conception des pensions comme part socialisée du salaire et de les redéfinir comme une allocation versée par la puissance publique, dans la mesure

---

<sup>3</sup> Le gouvernement a adopté le 23 mars une loi d'état d'urgence sanitaire suivie d'ordonnances autorisant les employeurs à déroger au Code du travail afin d'allonger le temps de travail des salariés ou leur imposer des prises de congés. Les propos de la Ministre du travail, la suspension de l'activité des conseils de prud'hommes et les consignes de réserve données aux inspecteurs du travail sur le terrain ont par ailleurs été dénoncés unanimement par les syndicats comme encourageant à l'arbitraire patronal.



de ses capacités financières. En cela, cette réforme fondamentalement politique aurait parachevé le démantèlement de l'architecture de démocratie sociale établie à la Libération (Friot, 2017).

### **La condensation de 25 ans de luttes sociales**

La journée de grève incroyablement suivie du 13 septembre 2019 dans les transports publics parisiens (RATP) a été annonciatrice d'un mouvement social exceptionnel. Son originalité ressort notamment de sa capacité à condenser 25 ans de luttes sociales. Impulsé par la journée d'action intersyndicale du 5 décembre, il a combiné la grève reconductible dans les transports telle qu'on l'avait connue en 1995, les actions coups de poing des assemblées générales interprofessionnelles dont la pratique s'est diffusée tout au long des années 2000, et un rejet viscéral du pouvoir inspiré des révoltes citoyennes qu'ont incarnées successivement Nuit debout au printemps 2016 et les Gilets jaunes pendant l'hiver 2018-2019.

La mobilisation historique des cheminots et des agents de la RATP, qui ont mené une grève de près de deux mois, a permis d'inscrire le mouvement dans la durée et créé le climat d'extraordinairement sur le fond duquel ont pu se déployer les mobilisations d'autres secteurs. Les avocat-es, bien qu'étant aussi en grève reconductible, ont par exemple expérimenté des formes de défense collective de leurs clients les plus fragiles comme les sans-papiers. Mobilisés non seulement contre la réforme des retraites mais aussi contre une énième réforme de marchandisation de l'Université, les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, et en particulier les précaires, se sont engagés dans la construction d'une grève générale de l'Université qui a culminé le 5 mars.

Des initiatives originales ont été impulsées dans le sillage de ce mouvement, comme la décision d'un certain nombre de revues académiques en sciences humaines et sociales de se déclarer « en grève », ou celle des travailleur·ses du numérique de perturber le fonctionnement normal des plateformes d'édition en ligne. Les mouvements féministe et LGBTQI+, tout comme des groupes de Gilets jaunes, ont aussi rallié la mobilisation en apparaissant dans les manifestations sous leurs propres couleurs.

### **La centralité et les fragilités du syndicalisme**

À l'encontre de ceux qui avaient un peu trop hâtivement annoncé, au moment de la révolte des Gilets jaunes, la crise des formes protestataires issues de la société industrielle, à savoir la grève et le syndicalisme, ce mouvement est venu rappeler leur centralité dans la conflictualité contemporaine. Mais il en a en même temps révélé les fragilités. Si ce conflit fut un des plus longs et des plus diversifiés socialement de notre histoire récente, il ne fut sans doute pas parmi les plus massifs, tant en termes de manifestant·es que de grévistes. Le traitement répressif des protestations de rue, qui s'est considérablement durci depuis la proclamation de l'état d'urgence suite aux attentats de Paris et Saint-Denis, en 2015, a eu pour effet de rendre l'action manifestante bien plus coûteuse. Quant à la conflictualité gréviste, si l'on ne dispose pas encore de chiffres pour la période récente, les données de la statistique publique attestent de son effondrement sur le temps long.

En 1976, on dénombrait 4 000 journées individuelles non travaillées (JINT) pour 1 000 salariés du secteur marchand. Depuis les années 2000, on se situe rarement au-dessus de 100 journées,



l'année la plus conflictuelle étant 2010, qui correspond au précédent mouvement contre la réforme des retraites (318). Même le mouvement de 2016 contre la loi Travail était resté relativement modeste en termes de grèves, avec 131 JINT pour 1 000 salariés (Higounenc, 2019). À cet égard, la France est à l'image du reste de l'Europe : l'essor de grèves dites politiques, au sens où elles prennent les gouvernements et leurs politiques néolibérales pour cibles, s'opère sur fond de recul des grèves dites économiques, celles qui se confrontent directement aux employeurs sur des enjeux plus immédiats comme les salaires, l'emploi ou les conditions de travail (Gall, 2013).

Cette réalité contrastée de la grève plaide pour mettre l'accent sur les facteurs structurels qui ont entravé la généralisation des arrêts de travail, plutôt que sur les choix politiques des états-majors syndicaux. Les études tant qualitatives que quantitatives montrent en effet que l'entrée en grève implique presque toujours une médiation syndicale. Or, avec un taux de syndicalisation moyen de 11 %, les chances de disposer d'une infrastructure syndicale de mobilisation sont très inégalement réparties entre les salarié·es (Pignoni, 2016). La grève tend ainsi à devenir l'apanage des fractions les plus stables du salariat, celles qui disposent encore de conditions d'emploi relativement préservées et où le pouvoir syndical reste reconnu. C'est le cas des transports et de l'éducation, au cœur de la grève de l'hiver dernier, où environ un salarié sur cinq reste syndiqué.

Faire ce constat n'induit pas pour autant de réduire le reste du monde du travail à la passivité politique. On peut d'ailleurs avancer l'hypothèse complémentaire que si l'extension de la grève n'a pas eu lieu à l'hiver 2019-2020, si en particulier le secteur privé n'a pas suivi, c'est aussi parce qu'il s'était déjà largement mobilisé au cours de l'hiver précédent, sous la forme des Gilets jaunes. Les études menées sur ce mouvement soulignent une surreprésentation des classes populaires et notamment de secteurs, habituellement peu mobilisés ou politisés, issus du monde périurbain, des petites entreprises, du salariat atomisé des services à la personne ou tout simplement éloigné de l'emploi... autant de secteurs où la présence syndicale est résiduelle (Collectif, 2019 ; Collectif Quantité critique, 2019).

C'est cette distance au syndicalisme et à son répertoire d'action, parfois tout simplement impraticable (comment faire grève dans des petites entreprises ou dans des activités sans collectif de travail comme l'aide à domicile ?), qui a donné au mouvement son répertoire d'action original, avec notamment les occupations de ronds-points. Comme lors des révoltes urbaines de 2005, l'absence d'encadrement militant s'est aussi traduite, lors des manifestations, par une inclination à la protestation émeutière.

### **Le double défi pour le syndicalisme**

L'analyse du conflit des retraites gagne donc à être réinscrite dans un cycle de protestation plus large, ouvert en 2016 par le mouvement contre la loi Travail, et qui a vu s'entremêler des séquences de centralité syndicale et d'autres moments de mise à l'épreuve de la représentativité sociale du syndicalisme par des mouvements comme Nuit debout et les Gilets jaunes (Yon, 2019). En cela, la conflictualité sociale de la période récente est révélatrice des forces et des faiblesses du syndicalisme en France. Si les syndicats, et la CGT en premier lieu, restent toujours des acteurs-clés des mouvements sociaux, leur pouvoir structurel et organisationnel a cependant décliné parallèlement à leur capacité à représenter le monde du travail dans sa diversité. En ce sens, la séquence 2016-2020 a exprimé un double défi pour le syndicalisme.



Le premier concerne la reconstruction d'une capacité de représentation ajustée au nouveau monde du travail, tel qu'il ressort de plusieurs décennies de transformations néolibérales, ce qui appelle une démarche ambitieuse de syndicalisation. Quoiqu'il en soit, même les plans de développement les plus sophistiqués ne suffiront pas si les syndicats n'améliorent pas en même temps leurs capacités de s'affronter au néolibéralisme et de triompher sur lui. C'est le second défi. Or, sur ce dernier aspect on constate un paradoxe. Les grandes mobilisations sociales sont de plus en plus politiques, au sens où elles se confrontent toujours plus violemment à l'agenda néolibéral. Mais les syndicats eux-mêmes le sont de moins en moins, car l'horizon de leur action tend à se limiter à une sphère des relations professionnelles de plus en plus autonome (Giraud et al., 2018). Autant les récents mouvements sociaux ont fait la démonstration de leur faculté à sanctionner ceux qui mènent les réformes néolibérales, autant ils ont à ce jour échoué à faire émerger la combinaison sociale et politique qui permettrait de s'en prendre aux structures mêmes de l'État néolibéral.

La crise du Coronavirus ne fait que renforcer l'urgence d'une alternative progressiste. Certains ont pu avancer que la pandémie sonnait le glas du néolibéralisme. Macron lui-même dans ses discours semble avoir redécouvert les mérites de l'État-providence. L'abandon de la réforme des retraites est probable, l'enchaînement du mouvement et des mesures de confinement ayant fait rater au gouvernement la fenêtre qui devait lui permettre d'insérer la réforme dans son calendrier institutionnel. La rhétorique des secteurs essentiels a suscité un brusque renversement des valeurs et des hiérarchies symboliques du travail, en donnant à voir le caractère irremplaçable des salarié-es d'exécution, ainsi que le rôle indispensable à notre vie-même des personnels soignants, des salarié-es de la grande distribution, des services à la personne ou de l'éducation. Mais comme l'expriment les nombreuses analyses pointant le fait que beaucoup de travailleur-ses essentiel·les d'aujourd'hui sont les Gilets jaunes ou les régimes spéciaux d'hier, cette prise de conscience est également le produit des mobilisations sociales qui ont produit et inscrit dans l'espace public les catégories politiques nous permettant d'interpréter la pandémie comme un révélateur.

Rien ne garantit cependant que ce bouleversement symbolique se traduise sur le plan politique, car la sortie de crise pourrait s'avérer terrible. Sous le coup des mesures d'urgence, l'endettement de l'État et de la Sécurité sociale a atteint un niveau sans précédent. La droite et les organisations patronales multiplient les discours alarmistes sur les destructions d'emploi à venir et appellent à un approfondissement des politiques néolibérales d'austérité budgétaire et de démantèlement du droit du travail. Cette option est d'autant plus probable que le néolibéralisme structure en profondeur les rationalités de gouvernement. Pour empêcher ce scénario du pire, la convergence des forces progressistes de l'opposition sociale et politique autour d'une rationalité alternative est nécessaire.

À cet égard, l'arc de forces associatives et syndicales constitué autour de l'appel #PlusJamaisCa, afin de porter des « mesures urgentes et de long terme pour la justice sociale et climatique », témoigne d'une salutaire évolution des lignes. Unissant le pôle anti-néolibéral des mouvements citoyens et environnementaux avec les principaux acteurs syndicaux de l'opposition à la réforme des retraites, il s'est récemment ouvert à la possibilité d'un dialogue avec les forces politiques de



gauche sur les moyens de « rompre avec le désordre néolibéral »<sup>4</sup>. Si un tel dialogue venait à se concrétiser, il pourrait mettre fin à un cycle de dépolitisation syndicale qui n'a que trop longtemps pavé le chemin des défaites.

---

*Formé en science politique et sociologie, Karel Yon est chercheur CNRS au laboratoire IDHE.S, Université Paris-Nanterre. Ses travaux portent sur le syndicalisme, les mouvements sociaux et les politiques du travail (karel.yon@parisnanterre.fr).*

## Références citées

- Amable B., 2017, *Structural Crisis and Institutional Change in Modern Capitalism: French Capitalism in Transition*. Oxford, Oxford University Press.
- Baccaro L., Howell C., 2017, *Trajectories of Neoliberal Transformation: European Industrial Relations Since the 1970s*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Collectif, 2019, « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation. Une étude sur les Gilets jaunes », *Revue française de science politique*, n°69.
- Collectif Quantité critique, 2019, *Fracturations idéologiques au sein du mouvement des Gilets jaunes*, Bruxelles, Fondation Rosa Luxemburg.
- Friot B., 2017, *Vaincre Macron*, Paris, La Dispute.
- Gall G., 2013, « Quiescence continued? Recent strike activity in nine Western European economies », *Economic and Industrial Democracy*, vol. 34, n°4.
- Giraud B., Yon K., Bérout S., 2018, *Sociologie politique du syndicalisme*, Paris, Armand Colin, 2018.
- Higounenc C., 2019, « Les grèves en 2017. Une intensité moindre après le pic de conflictualité de 2016 », *Dares résultats*, n°059.
- Pignoni M. T., 2016, « La syndicalisation en France. Des salariés deux fois plus syndiqués dans la fonction publique », *DARES analyses*, n°025.
- Yon K., 2019, « Holding its own: Labour among social movements in France », in Schmalz S., Sommer B. (dir.), *Confronting Crisis and Precariousness: Organized Labour and Social Unrest in the European Union*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- Yon K., 2020a, « Pour Karel Yon, "les grèves et la contestation syndicale sont de plus en plus politiques" », entretien à *Révolution permanente* (en ligne, URL : <https://www.revolutionpermanente.fr/Karel-Yon-sociologue-Les-greves-et-la-contestation-syndicale-se-font-de-plus-en-plus-politiques>).
- Yon K., 2020b, « Le syndicalisme, la retraite et les grèves », *Contretemps*, n°45.
- Yon K., 2020c, « La grève comme sublimation du travail », à paraître dans *Langage & Société*.

---

<sup>4</sup> Selon les termes du courrier adressé aux forces politiques par les initiateurs de la pétition, parmi lesquels se trouvent les branches France d'Attac, Greenpeace, Amis de la Terre, Oxfam, le CCFD Terre Solidaire, la Confédération paysanne, la CGT, la FSU, l'Union syndicale Solidaires, la Fondation Copernic.

